

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

BRETAGNE



SOMMAIRE

EDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE BRETAGNE	3
DES PROJETS À PLUSIEURS DIMENSIONS	4
DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	6
DES MOYENS ET DES RESSOURCES	7
CÔTE D'ARMOR	8
FINISTÈRE	10
ILLE-ET-VILAINE	12
MORBIHAN	14
PROJET SENACS	16
FICHE NATIONALE	

Cette plaquette a été élaborée à partir des données recueillies dans le cadre de l'observatoire SENACS* (Système d'échanges national des centres sociaux).

SENACS procède d'une idée simple : doter les centres sociaux et leurs partenaires d'un outil qui leur permette d'observer l'activité de l'ensemble du réseau (80 centres sociaux en Bretagne, 2200 en France).

D'abord expérimental sur quelques régions, SENACS couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire métropolitain.

L'observatoire devient aussi plus réactif : jusqu'alors basé sur des données « N-2 », il décrit cette année l'activité de l'année précédente (2016).

Bien entendu, les 80 centres bretons ne sauraient être réduits aux moyennes qui figurent dans ce document : ce sont des structures uniques qui développent des projets très contextualisés.

Cependant, SENACS donne à voir et permet à chacun des acteurs de mieux se situer.

Le document comporte deux parties :

- une première partie consacrée aux chiffres clefs régionaux qui permettent d'appréhender la quantité, la diversité et la qualité des actions mises en œuvre. La présentation met en exergue la capacité des centres sociaux à favoriser l'initiative des habitants et leur implication dans des dynamiques de développement social et des actions collectives. Structures de développement social local, les centres sociaux développent en proximité 3 dimensions qui interagissent les unes avec les autres : l'espace des services, l'espace des projets collectifs et l'espace de la citoyenneté.
- Une seconde partie centrée sur les réalités et l'actualité départementales.

47 millions d'euros en budget cumulé, 1500 salariés : les centres sociaux constituent aussi une force économique importante au sein de l'économie sociale et solidaire.

Au-delà des budgets et des professionnels mobilisés, l'ADN des centres sociaux est constitué par plus de 2 000 habitants impliqués dans leurs instances de gouvernance et plus de 5 300 bénévoles d'activité qui échangent leurs compétences et leur savoir être. Ils participent ainsi de manière citoyenne au maintien du lien social au sein de notre région : au pied des tours dans les quartiers urbains, mais aussi au cœur du monde rural.

Animés par des valeurs fortes (dignité humaine, solidarité, démocratie, laïcité), les centres sociaux constituent des outils essentiels du « vivre ensemble ».

* *L'Observatoire SENACS est une démarche co-portée par la Fédération des centres sociaux de Bretagne, la Fédération bretonne des Caf et les Caf de Bretagne.*

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Le centre social est un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes et à la mixité sociale, avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés.

80 centres sociaux

agissent sur des territoires délimités dans le cadre des agréments délivrés tous les 4 ans.



62 à dominante urbaine,
dont **6** en faveur des gens du voyage

26 interviennent sur une commune
16 sur un quartier
13 sur plusieurs quartiers
7 sur un territoire intercommunal

21 centres sociaux
en territoire politique de la Ville.



18 centres sociaux à dominante rurale

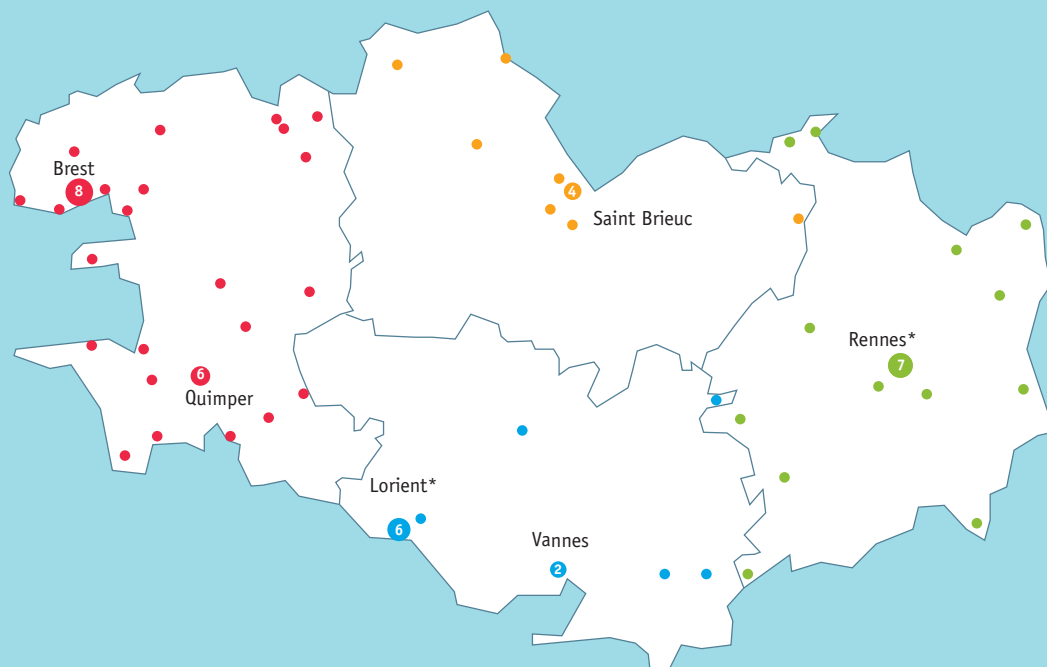
8 interviennent sur plusieurs communes
6 sur un EPCI
3 sur une commune
1 sur plusieurs intercommunalités

Les principales questions sociales mises en avant dans les projets des centres sociaux sont :

- › **l'isolement,**
- › **l'éducation,**
- › **la lutte contre l'exclusion,**
- › **le vieillissement.**



CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE BRETAGNE



- 37 ● Finistère
- 11 ● Côtes-d'Armor
- 13 ● Morbihan
- 19 ● Ille-et-Vilaine

*dont 2 centres à vocation départementale
1 basé à Rennes 1 à Lorient

DES PROJETS À PLUSIEURS DIMENSIONS

Les centres sociaux favorisent l'initiative des habitants et leur implication dans des dynamiques de développement social et des actions collectives. Ils développent 3 dimensions qui interagissent les unes avec les autres : services, projets collectifs et citoyenneté.

ANIMER DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

A titre d'exemple, les centres sociaux proposent des activités dans les domaines suivants :

PETITE ENFANCE (0/3 ANS)

60% des centres sociaux concernés

230 participants par centre en moyenne

ENFANCE (4/10 ANS)

89% des centres sociaux concernés

229 participants par centre en moyenne



PRÉ-ADOS (11/14 ANS)

85% des centres sociaux concernés

108 participants par centre en moyenne

ADOS (15/17 ANS)

64% des centres sociaux concernés

74 participants par centre en moyenne

47% des centres sociaux ont une action en direction des 16/25 ans (hors agrément jeunesse et sport) :

- Cohésion sociale	17%
- Etudes et formations	10%
- Avenir professionnel	11%
- Logement	2%
- Relation parents enfants	10%
- Temps libre	15%
- Accès aux droits et à l'information	14%
- Vie numérique	11%
- Mobilité	4%
- Autres	6%

89% des centres sociaux mettent en place des actions visant à faciliter **L'ACCÈS AUX DROITS** des personnes :

- Permanence des institutions, points relais	31%
- Bornes	14%
- Actions pour pallier les ruptures numériques	21%
- Veille juridique	11%
- Ecrivain public	9%
- Autre	8%

DES PROJETS À PLUSIEURS DIMENSIONS

ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS

AU CENTRE SOCIAL DE GUILERS



Les habitants, les associations, les artisans commerçants et la municipalité ont créé à 3 reprises un Son et Lumière qui valorise le patrimoine local (*Manoir de Kéroual, Fort de Penfeld...*). Le centre social L'Agora de Guilers coordonne la mise en œuvre de ce projet culturel sur sa commune.

AVEC LES FAMILLES

89% des centres sociaux accompagnent des sorties familles.

AVEC LES JEUNES

73% centres sociaux qui travaillent avec des jeunes les accompagnent sur leurs projets.

AVEC LES ASSOCIATIONS

52% des centres sociaux assurent une fonction ressource (*aide au projet, formation, accompagnement...*) pour les associations accueillies.

CONSTRUIRE DES ESPACES DE CITOYENNETÉ

Dans les instances de pilotage et de gouvernance du centre :

2020 habitants associés à des instances, soit 27 par centre.

5 nouvelles personnes par an en moyenne.

52 ans

Âge moyen des bénévoles associés aux instances.

860 heures de bénévolats réalisées en moyenne par centre, soit l'équivalent d'un mi-temps.

Dans l'encadrement des activités :

2 854 bénévoles d'activités réguliers, soit 39 par centre

2 469 bénévoles d'activités occasionnels, soit 33 par centre



Tous types de bénévolat confondus :

6% ont entre 12-17 ans
8% ont entre 18-25 ans
43% ont entre 26-59 ans
43% ont plus de 60 ans

La plus-value de la participation des habitants :

- la réalisation d'initiatives, en particulier celles qui répondent aux attentes des habitants et du territoire,
- une meilleure connaissance du territoire et de la population,
- le développement de la citoyenneté de proximité,
- la prise de responsabilité,
- l'amélioration des conditions de vie du territoire.

Selon les centres sociaux les actions qui développent le plus le « pouvoir d'agir » des habitants sont les formations, l'organisation de commission, les débats...

LA SEMAINE DES DÉBATS

En partenariat avec la Fédération des centres sociaux de Bretagne, 18 centres sociaux du Finistère ont organisé du 22 au 29 avril des temps de rencontre ouverts à tous. Habitants et associations ont débattu de nombreux sujets: « les réseaux sociaux, un bien ou un mal ? », « consommer autrement, est-ce possible ? », « accès aux droits : égalité pour tous ? »...

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

DES MODES DE GESTION DIVERSIFIÉS

- 54** centres sociaux associatifs
- 12** gérés par des collectivités locales
- 13** gérés par les Caf
- 1** groupement d'intérêt public

UNE DIVERSITÉ DE PARTENAIRES

Les centres sociaux travaillent en collaboration étroite avec les partenaires de leur territoire :

- 100%** avec la Caf et la collectivité locale (*convention bipartite*)
- 86%** avec le Conseil départemental (*financement ou collaboration politique et/ou technique sur des actions*)
- 78%** avec l'État (*DDCS, politique de la ville...*)
- 27%** avec la CARSAT
- 29%** avec l'Éducation nationale
- 26%** avec l'éducation spécialisée
- 10%** ont un partenariat essentiellement technique avec les acteurs privés/entreprises



51% des centres sont en partenariat avec des instances de démocratie participative.

34% avec un conseil citoyen.

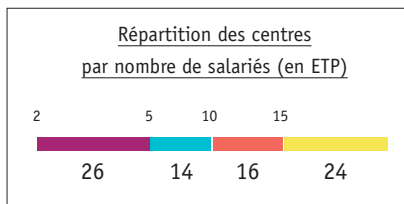
DES MOYENS ET DES RESSOURCES

MOYENS HUMAINS

L'équipe d'animation d'un centre social est composée de professionnels et de bénévoles engagés dans la gouvernance et les actions du projet.

1500 salariés (tous contrats confondus), soit 20 par centre

835 ETP*, soit 10 en moyenne par centre (*équivalents temps plein)



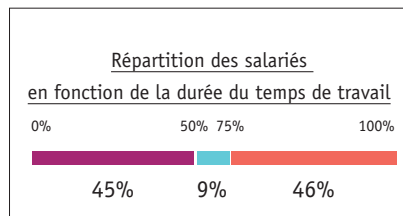
47% des contrats sont des CDD ou emplois aidés

89% des directeurs ont un niveau I ou II.

84% des centres ont un référent famille (52% avec une formation de niveau 3 et 32% avec un niveau 1 ou 2)

402 actions de formations réalisées

- 70% inscrites dans le plan de formation.
- 36% étaient diplômantes.



248 169 heures de bénévoles d'activités réguliers, soit 155 ETP

55 962 heures de bénévoles d'activités occasionnels soit 34 ETP

408 bénévoles formés (accueil des publics en difficulté, gouvernance...), soit 7 par centre.

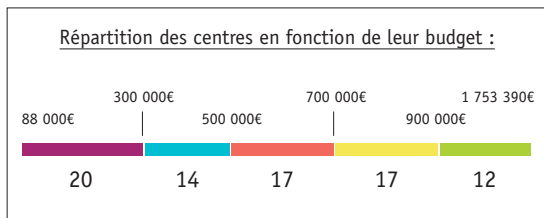
FINANCES

597 333 €

Budget moyen d'un centre social (619 633€ en 2014)

47 M€

Budget cumulé au niveau régional



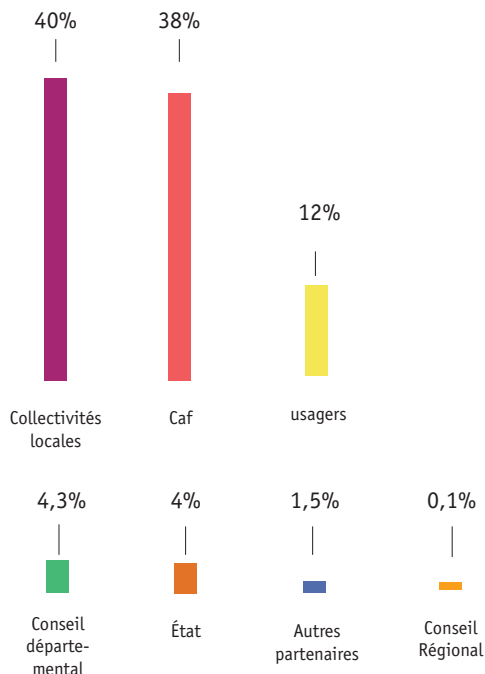
411 826 € Masse salariale moyenne

(y compris contributions financières)

Les charges salariales représentent 69% des budgets.

6 346 € Résultat net moyen par centre

soit 1% du budget moyen.

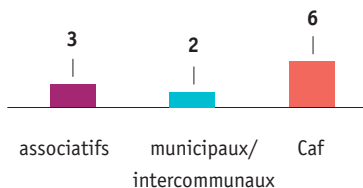


CÔTES D'ARMOR

11 centres sociaux agréés par la Caf

8 adhérents à la Fédération des centres sociaux

MODE DE GESTION



TERRITOIRE D'INTERVENTION



10 à dominante urbaine, dont 1 en faveur des gens du voyage

- > 6 interviennent sur une commune
- > 3 sur un quartier
- > 0 sur plusieurs quartiers
- > 1 sur un territoire intercommunal

5 centres sociaux en territoire politique de la Ville

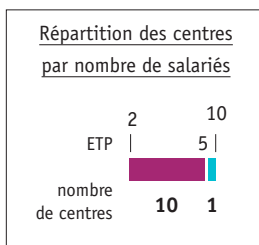


1 à dominante rurale sur une commune

MOYENS HUMAINS

166 bénévoles associés aux instances, soit 16 par centre

295 bénévoles d'activités, soit 29 par centre



47 ETP soit 5 en moyenne par centre

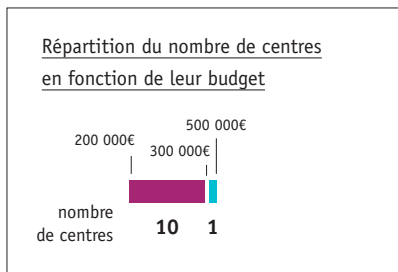


ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS

90% des centres sociaux assurent une fonction ressource (*aide au projet, formation, accompagnement...*) pour les associations accueillies.

FINANCES

2 870 915 M € de budget cumulé
Soit **287 091 €** en moyenne par centre



TRANSFERT DE GESTION

Suite aux mouvements de personnels (retraite, mutations), la Caf 22 a procédé aux transferts de gestion de 3 structures. 2 centres sociaux (Plérin et Plédran) sont désormais en gestion associative, 1 centre social (Dinan) est en gestion municipale. La FCSB a été sollicitée pour accompagner ces transferts.



CODEP

Nous constatons un fort développement de la vie associative et du bénévolat dans les centres sociaux des Côtes d'Armor. Depuis 2 ans, la FCSB a mis en place des comités départementaux pour favoriser la rencontre et les échanges entre bénévoles. En 2016, 4 réunions CODEP ont permis de rassembler plus de 150 participants.

RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL



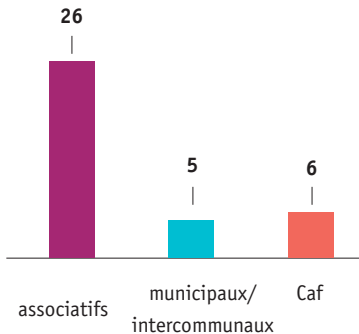
En 2016, 65% de centres sociaux étaient en renouvellement de projet. Ce travail a été réalisé avec la volonté d'impliquer les habitants et les partenaires dans la démarche. Plus de 20 rencontres ont été proposées, notamment dans le cadre des ateliers de la cohésion sociale à Saint Brieuc.

FINISTÈRE

37 centres sociaux agréés par la Caf

25 adhérents à la Fédération des centres sociaux

MODE DE GESTION



TERRITOIRE D'INTERVENTION



28 à dominante urbaine, dont 3 en faveur des gens du voyage

- › 11 interviennent sur une commune
- › 13 sur un ou plusieurs quartiers
- › 4 sur un territoire intercommunal

6 centres sociaux en territoire politique de la Ville



9 à dominante rurale

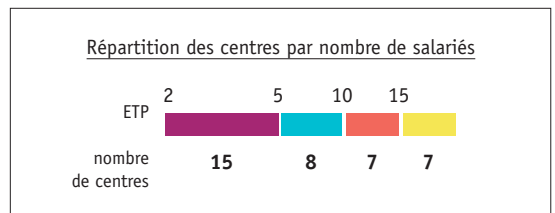
- › 3 interviennent sur plusieurs communes
- › 4 sur un EPCI
- › 2 sur une commune

MOYENS HUMAINS

1 248 bénévoles associés aux instances, soit 34 par centre

1 151 bénévoles d'activités, soit 31 par centre

335 ETP soit 9 en moyenne par centre

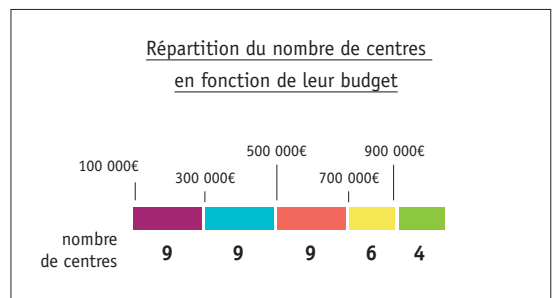


ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS

61% des centres sociaux assurent une fonction ressource (*aide au projet, formation, accompagnement...*) pour les associations accueillies.

FINANCES

19 M € de budget cumulé
Soit **522 000 €** en moyenne par centre



LES 3 AXES DU SDAVS

Le Schéma départemental d'animation a été co-construit pour une durée de 5 ans par la Caf du Finistère, le Conseil départemental et la Fédération des centres sociaux.

Il se décline en 3 axes :

1. Sauvegarde des équipements, avec pour objectifs :

- Mise en place d'une cellule de crise
- Suivi annuel des budgets
- Plan de redressement

2. Consolidation et évolutions nécessaires des équipements existants, avec pour objectifs :

- Favoriser, valoriser et diffuser les bonnes pratiques
- Fiabiliser les données Senacs
- Développer les mutualisations
- Accompagner les prises de fonctions directeurs et administrateurs
- Systématiser la proposition de conventions pluri-partenariales
- Organiser une journée départementale AVS tous les 2 ans

3. Création de nouveaux équipements en réponse aux zones blanches ou insuffisamment pourvues, avec pour objectif :

- Mobiliser autour de 10 territoires identifiés.



48% des finistériens habitent sur la zone de compétences de l'un des **37 centres sociaux** ou à proximité d'un des **14 espaces de vie sociale (EVS)**.

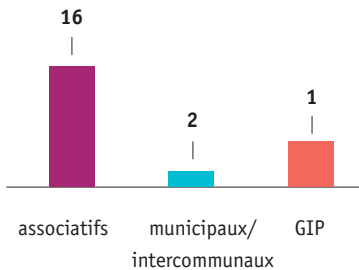
Une analyse financière multirisque fait apparaître 7 centres associatifs (sur 26) en potentielle difficulté.

ILLE-ET-VILAINE

19 centres sociaux agréés par la Caf

18 adhérents à la Fédération des centres sociaux

MODE DE GESTION



TERRITOIRE D'INTERVENTION



14 à dominante urbaine,
dont 1 en faveur des gens du voyage

- > 7 interviennent sur une commune
- > 6 sur un quartier
- > 1 sur un territoire intercommunal

5 centres sociaux
en territoire politique de la Ville



5 à dominante rurale
> 3 interviennent sur plusieurs communes
> 1 sur un EPCI
> 1 sur plusieurs intercommunalités

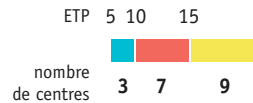
MOYENS HUMAINS

440 bénévoles associés aux instances, **1 082 bénévoles d'activités,**
soit 23 par centre soit 57 par centre

312 salariés (tous contrats confondus),
soit 16 par centre

304 ETP soit 16 en moyenne par centre

Répartition des centres par nombre de salariés



ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS

32% des centres sociaux assurent une fonction ressource (*aide au projet, formation, accompagnement...*) pour les associations accueillies.

FINANCES

16 701 758 M € de budget cumulé
Soit **879 039 €** en moyenne par centre

Répartition du nombre de centres en fonction de leur budget

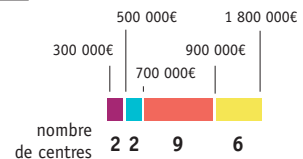


SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



Initié par la Caf, un groupe de travail multipartenarial associant le Département et les Fédérations a co-construit le premier Schéma départemental de l'animation de la vie sociale d'Ille et Vilaine.

En amont, un diagnostic partagé a été réalisé en organisant des temps d'échanges avec les directeurs des centres et avec les espaces de vie sociale et leurs Fédérations pour recueillir leurs

enjeux et difficultés. Parallèlement, des réunions techniques territoriales ont été organisées à l'échelle des Pays, avec les services des agences départementales, les centres sociaux et les espaces de vie sociale, la Fédération bretonne des centres sociaux et les Fédérations Familles rurales, Confédération syndicale des Familles, Fédération des MJC.

Ces travaux ont confirmé l'intérêt de travailler ensemble et de se concerter régulièrement sur la mise en œuvre d'objectifs partagés. Ainsi, le développement de la couverture territoriale et la pérennité des structures est assuré par :

- un maillage des territoires pertinent et prenant appui sur les acteurs locaux ;
- une recherche de cohérence des réponses avec les besoins sociaux ;
- une adaptation de l'offre aux évolutions de la société ;
- un soutien au pilotage des structures.

Ce pilotage sera consolidé par la création de différentes instances de concertation et de coordination.

La démarche rassemble aujourd'hui la Caf, l'Etat, le Département, les fédérations des centres sociaux de Bretagne, la CSF, Familles Rurales et le MJC, l'association des maires ruraux, les villes de Rennes, Saint Malo et Redon, ainsi que la MSA.

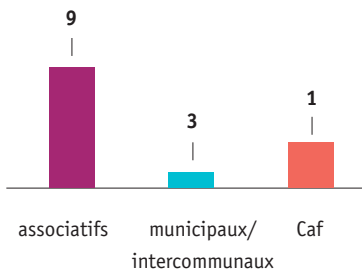
En s'inscrivant dans ce schéma, les signataires se rejoignent sur l'utilité sociale forte des structures d'animation de vie sociale et marquent leur souhait de construire ensemble une politique globale dans ce domaine par une observation, une réflexion et une action concertées.

MORBIHAN

13 centres sociaux agréés par la Caf

9 adhérents à la Fédération des centres sociaux

MODE DE GESTION



TERRITOIRE D'INTERVENTION



10 à dominante urbaine, dont 1 en faveur des gens du voyage

- > 2 interviennent sur une commune
- > 7 sur un quartier
- > 1 sur un territoire intercommunal

7 centres sociaux en territoire politique de la Ville



3 à dominante rurale

- > 2 interviennent sur plusieurs communes
- > 1 sur un EPCI

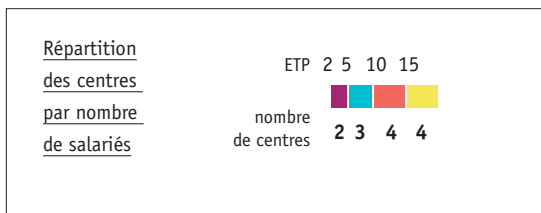
MOYENS HUMAINS

400 bénévoles associés aux instances, soit 33 par centre

580 bénévoles d'activités, soit 48 par centre

249 salariés (tous contrats confondus), soit 21 par centre

148 ETP soit 12 en moyenne par centre

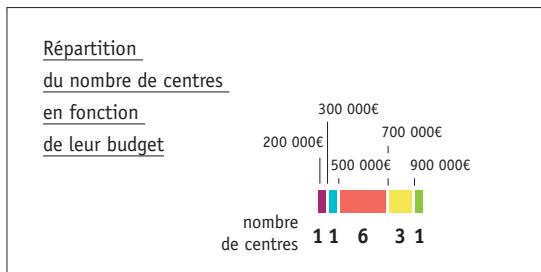


ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS

50% des centres sociaux assurent une fonction ressource (*aide au projet, formation, accompagnement...*) pour les associations accueillies.

FINANCES

7 904 448 M € de budget cumulé
Soit **658 704 €** en moyenne par centre



UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE



L'élaboration du schéma directeur 2017/2020 de l'animation de la vie sociale a permis de mobiliser, sous le pilotage de la Caf du Morbihan, plusieurs partenaires institutionnels dont la MSA, la Direction de la Cohésion Sociale, la Région Bretagne, l'Association des maires et présidents d'EPCI du Morbihan, la Fédération des centres sociaux de Bretagne,

les villes de Vannes et Lorient ainsi que l'ensemble des équipements morbihannais d'animation de la vie sociale. Leur démarche prospective avait pour enjeux de :

- **construire une représentation et une connaissance partagées** de ce que représente l'AVS sur le département ;
- **dresser une feuille de route de notre politique** en matière d'AVS pour les cinq prochaines années ;
- **développer en priorité des équipements AVS sur des territoires qui en sont dépourvus** (quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville notamment) ;
- **consolider l'existant à travers notamment l'acquisition d'outils et l'expérimentation de pratiques innovantes** permettant de mieux appréhender la demande sociale.

L'ensemble des équipements d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) ont été mobilisés afin d'échanger sur les évolutions des besoins et des pratiques d'intervention.

Trois axes ont permis de dresser des constats et pistes de réflexion :

- renforcer l'accès aux droits et aux services en conjuguant contacts humains et utilisation du numérique ;
- accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en mobilisant un nouveau partenariat ;
- donner la parole et les ressources nécessaires aux habitants pour dynamiser leurs territoires.

La Caf du Morbihan s'engage sur plusieurs expérimentations pour les 3 prochaines années :

- Une expérimentation autour des modalités et conditions d'interventions « hors les murs ».
- Une expérimentation autour des différents modes d'organisation collectives des jeunes : projets éphémères, juniors associations... auxquels seraient attribués un financement spécifique.
- Une expérimentation autour de la mise en place de réseaux coopératifs locaux d'acteurs de la jeunesse ainsi qu'un réseau au niveau départemental.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

COORDONNÉES

FÉDÉRATION DE BRETAGNE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS

3, Rue de la Volga

École de la Volga

35200 Rennes

FÉDÉRATION BRETONNE DES CAF

Cours des Alliés

35028 Rennes Cedex 9

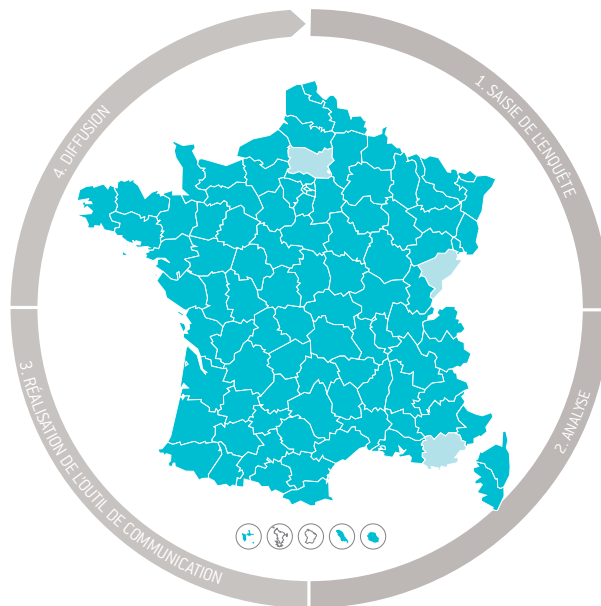
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHÉ À PARTIR DE 2018

2237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



ENQUÊTE 2017

DONNÉES 2016

2065

CENTRES SOLLICITÉS

1850

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



+ DE **55 500**
SALARIÉS

28 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**

**BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS**

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**
**BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES DE
GOUVERNANCE /PILOTAGE**

25 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET

SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

